

# Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par  
Inter-Environnement Bruxelles  
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles  
N°164 – 13 avril 2006



Philippe Touwaide, Directeur du Service de Médiation de l'Aéroport de Zaventem.

**PALMES ET CHARDON DE L'ENVIRONNEMENT 2005**

## Bons et mauvais points pour 2005

*Ce 28 mars, Inter-Environnement Bruxelles remettait ses Palmes et Chardon 2005. Philippe Touwaide, Directeur du Service de Médiation de l'Aéroport de Zaventem, a reçu la Palme pour son dynamisme et son engagement depuis la création de son service en 2003.*

*La mauvaise note, le Chardon, a été remise à la politique du gouvernement bruxellois pour la protection du patrimoine.*

*Enfin, une Palme d'Honneur a été remise à Guido Vanderhulst pour son engagement de 40 ans dans, notamment, la sauvegarde du patrimoine industriel.*

Suite en page 2

### dans ce numéro

- P.6 > Colloque : deux jours pour changer les comportements...
- P.8 > La Semaine de la Mobilité? L'occasion de prendre son pied!
- P.9 > Evere, cités jardins, cités vergers
- P.10 > Primes à l'énergie : quoi de neuf sous le soleil?
- P.12 > Éditorial – Heron : les limites de la planification basée sur les dérogations

@ Plus d'infos:  
[www.ieb.be](http://www.ieb.be)

## PALME 2005 Une médiation de haut vol

**P**hilippe Touwaide surgit dans le bureau de son équipe, le GSM collé à l'oreille droite. Tout en discutant, il se plante devant un PC: «*Il faut aller voir sur meteo.be, madame... Ouille! Désolé, le vent ne faiblit pas. Vous en aurez au moins jusque samedi. Les avions doivent toujours atterrir face au vent.*»

Le médiateur débute sa journée sur les chapeaux de roue. Forcément, son service recueille chaque jour les plaintes des riverains assourdis par les nuisances sonores de l'aéroport de Zaventem. En 2005, 220 000 plaintes sont arrivées sur le bureau du service. «*Et nous répondons à tout le monde, sauf les injures et les menaces*», précise le médiateur.

«*Avant, les plaintes portaient au Ministère des Transports et Communications, se souvient Véronique de Potter, porte-parole de Bruxelles Air Libre. Et c'était le classement vertical.*»

Puis ce service a vu le jour en 2002 à l'initiative de la Ministre Durant. Ses tâches comportent différents volets: la récolte et le traitement des plaintes, le suivi d'informations relatives aux trajectoires des avions, et évidemment la médiation entre parties concernées par les activités de l'aéroport.

Mais si créer le service représentait un bon décollage, encore fallait-il assurer le vol (un long, très long courrier). Quand Philippe Touwaide débarque dans son service le 1<sup>er</sup> février 2002, tout est à faire, de l'engagement du personnel au dessin du logo du service. L'équipe se compose, le matériel est acheté, le service est inauguré fin mai.

Licencié en Droit Aérien, ce passionné des transports s'implique dans le dossier des nuisances sonores, va sur le terrain, rencontre les différents acteurs, et surtout informe, un des principaux acquis du service. Le site internet, qui recueille diverses informations sur les plans de vol, rassemble 3 500 visites par mois, des brochures explicatives sont publiées, ainsi qu'un



compte-rendu mensuel sur les vols du mois précédent. «*La dimension informative est importante, explique le médiateur. Et je pense que le bilan du service est bon. Quand on lit les questions des riverains, on perçoit qu'ils ont compris les données techniques et la gestion d'un aéroport.*»

Cet acquis est à lier avec les qualités du médiateur. Techniquement, il connaît parfaitement son sujet. «*Je ne sais pas si quelqu'un a, en Belgique, ses compétences sur ce dossier très technique*», avance Véronique de Potter.

Pourtant, les associations de riverains ne marchent pas forcément main dans la main avec Touwaide. Ses options ne font pas l'unanimité, mais chacun se rejoint sur deux points: les vols de nuit doivent cesser, et le plan de dispersion est une ineptie.

Comme le signalait Inter-Environnement en décembre 2005, «*le rôle de l'État n'est pas d'égaliser le risque individuel, mais bien de minimiser le risque collectif*». Et le médiateur de poursuivre: «*le plan de dispersion, c'est comme si on avait une tonne de déchets radioactifs en Belgique et que la solution préconisée était d'en donner une petite part à chaque commune.*»

Aussi, en février de cette année, Philippe Touwaide est-il revenu à la charge pour sortir le dossier de sa léthargie politique en proposant 130 pistes de solution. «*Je n'ai pas demandé ce rapport, a rétorqué le Ministre fédéral de la Mobilité. Anciaux était obnubilé par ce dossier. Landuyt préfère s'occuper de circulation et mettre la question au frigo, commente Touwaide, acceptant le bras de fer. Soit on baisse les bras et on fait son 9-16, soit on mouille sa chemise. J'ai décidé de m'investir. Je n'ai pas envie de faire cela toute ma vie, je veux trouver une solution.*»

Mais si l'engagement est là, la possibilité d'intervention du service reste limitée. Médiateur comme riverains le soutiennent: l'évolution idéale du service de médiation serait de devenir une autorité de contrôle et de médiation, comme l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires), avec sanctions et amendes à l'appui.

Reste qu'aujourd'hui, les riverains disposent d'un lieu d'écoute et d'informations. Et que le médiateur de ce service, par ses compétences et son engagement, mérite la palme 2005 d'IEB.

**Olivier Bailly**

## PALME D'HONNEUR

## Guido Vanderhulst : lire Bruxelles, l'industrielle

LEB a remis la Palme d'honneur à Guido Vanderhulst pour l'ensemble de ses actions en faveur du patrimoine social et industriel de la Région et pour sa volonté de favoriser la prise de conscience et de parole des habitants.

L'engagement social de Guido Vanderhulst constitue un des fondements de sa vie. Né entre les deux guerres au Congo, il revient en Belgique pour mener une licence complémentaire en sciences du travail. Avec l'arrivée de Mobutu, il ne se voyait pas retraverser l'Afrique pour rejoindre le Zaïre. Il traverse alors le canal et s'installe dans le Petit Manchester. « *Le vieux Molenbeek était alors dans un état catastrophique. Mais c'était un quartier authentique. Je m'y suis senti bien. J'y suis resté.* »

Guido Vanderhulst participe en 1978 à la création de l'association « *La Rue* », un outil de développement urbain, cimenté à la volonté de prise de décision collective et à des principes d'autogestion. *La Rue* propose, voire provoque des occasions pour prendre la parole. « *On revendiquait d'exister. La première fête qu'on a organisée, il y avait surtout des personnes du service d'ordre et des flics, on avait peur que cela ne tourne mal! Ce fut un échec. Il faut du temps pour susciter l'enthousiasme...* »

L'organisation garde le cap, continue à frapper sur le clou urbain, remportant de belles victoires, comme le Parc de la Fonderie, au bout de dix années de revendications.

Trente ans plus tard, *La Rue* peut se targuer d'un conseil d'administration majoritairement composé d'habitants.

Guido Vanderhulst est aussi à la base de ce qui deviendra le « *Centre d'histoire*



OLIVIER BALEY

*économique et sociale de la Région bruxelloise* » : La Fonderie. Même s'il le connaît alors peu, Guido sent que le patrimoine ouvrier de Bruxelles doit exister quelque part. 1986 voit la première expo de l'association : « *Bruxelles, un canal, des usines et des*

*hommes* », à Tour et Taxis. C'est le déclic. Les Bruxellois se découvrent une histoire économique. La Fonderie est à présent un lieu incontournable du patrimoine urbain bruxellois.

A travers ses multiples combats, Guido Vanderhulst a été le précurseur de la valorisation du patrimoine urbain industriel. Ardent défenseur des bâtiments industriels quand la tendance était à la démolition pure et simple, il a récupéré les outils lourds de production pour les réhabiliter, il a entamé l'inventaire du patrimoine industriel et a combattu les lofts bunkerisés, ces endroits « *où l'on met un lit où avant on mettait une tonne de production...* ». Guido veut la mixité de populations, pas la juxtaposition.

Son action est aujourd'hui relayée par de nombreux acteurs institutionnels et associatifs. Parmi ses luttes, citons deux sites importants : Tours et Taxis et la Brasserie Wielemans-Ceuppens.

L'enjeu de Tour et Taxis est crucial



PHILIPPE AERESSEMAN

L'ancienne brasserie Wielemans-Ceuppens où Guido Vanderhulst est intervenu pour sauver les cuves.

## ► Palmes et Chardon de l'Environnement 2005

pour le quartier maritime, déjà balafé par le camp retranché de la KBC. Tour et Taxis doit être partie prenante et intégrée au dynamisme de son environnement. La Fonderie lutte depuis 15 ans pour que la réhabilitation du site intègre des entreprises à haute intensité de main d'œuvre, respecte et valorise le patrimoine industriel, veille à la mixité des fonctions et à l'ouverture sur le quartier maritime. Feu «*Music City*» proposait absolument l'inverse! «*Ils voulaient que le moindre hamburger soit vendu in situ!*» se scandalise Guido. Résultat: un enterrement de première classe avec, dans un rôle de tueur à gages, La Fonderie.

Parmi ses luttes, l'actualité rappelle aujourd'hui le cas de la Brasserie Wielemans-Ceuppens. Là aussi, Guido est intervenu pour arrêter le découpage des cuves et réhabiliter les bâtiments pour l'usage du quartier. Fin de l'année 2006 verra, si tout va bien, sa lutte se concrétiser. Bruxelles aura enfin un centre d'art contemporain dans la Brasserie Wielemans-Ceuppens. Ce lieu de création exploitera le grand bâtiment de Blomme, superbe, un paquebot rappelant Flagey. L'ancienne brasserie a été rénovée via plusieurs aides (régionales et européennes).

Enfin, toujours dans la perspective de conserver l'acquis pour construire l'avenir, Guido Vanderhulst est aujourd'hui membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites (CRMS), dont les avis relatifs aux biens classiques ou sauvegardés sont, jusqu'ici, contraignants.

Bien que le jeune retraité reste actif, l'heure du passage de flambeau (ou plutôt de truelle) est pourtant arrivée. Guido a quitté La Fonderie mais il reste Président de l'asbl *La Rue* et du Conseil bruxellois des Musées. Son souhait? Continuer le dialogue entre l'histoire de la ville et son actualité. «*Je voudrais que l'histoire industrielle reste lisible dans Bruxelles.*»

Même si ce n'est plus Guido qui tient le livre.

**Olivier Bailly**

## Un Chardon pour aiguillonner la politique



La pétition pour le classement des ateliers Citroën, avenue de l'Yser, n'a toujours pas reçu de réponse. Cette distinction aurait pourtant protégé cet îlot industriel.

**E**n 2005, l'avant-projet de loi élaboré par le secrétaire d'État, Emir Kir, chargé des Monuments et des Sites, semble être la suite logique de décisions qui ont affaibli les moyens de défense du patrimoine. Une forte opposition s'est levée contre cet avant-projet.

Par le Chardon, Inter-Environnement Bruxelles invite le Gouvernement à repenser le projet de réforme et à plutôt renforcer la législation face aux menaces qui pèsent sur le patrimoine.

### Les dérives d'une déclaration gouvernementale

Alors que cet objectif ne figure pas dans la déclaration gouvernementale de juillet 2004, le nouveau Secrétaire d'État, Emir Kir, chargé des Monuments et des Sites, déclare vouloir supprimer le caractère contraignant de l'avis conforme de la CRMS<sup>[1]</sup>.

Au début de l'année 2005, M. Kir annonce son intention de faire le bilan du travail de la CRMS et d'amender l'ordonnance relative au patrimoine qui est désormais intégrée au COBAT (Code bruxellois de l'aménagement du territoire). La suppression éventuelle de l'avis conforme suscite des réactions divergentes au Parlement.

Après des auditions et de nombreuses réactions contraires, l'avant-projet n'a toujours pas reçu l'aval de

tout le gouvernement.

Inter-Environnement Bruxelles espère que cette temporisation permettra au gouvernement de revenir avec de meilleures propositions.

### De Charybde en Scylla

Le projet de réforme affaiblit certains outils de protection du patrimoine.

Les modifications projetées font régresser les acquis de la législation fondée sur l'Ordonnance de 1993. La protection du patrimoine est déforcée par le retrait de la majeure partie des compétences de la CRMS et par la réduction de l'implication des citoyens (restriction de l'accès à l'information et limitation du droit d'initiative citoyen par voie de pétition).

Mais cette tendance à la régression ne date pas d'aujourd'hui.

Sous les gouvernements précédents, la défense du patrimoine s'est progressivement relâchée. En une douzaine d'années, quelques coups de forces ont perpétué la politique de bruxellisation<sup>[2]</sup>.

Il est cependant clair que la résistance à la démolition d'immeubles-références n'est pas de nature à bloquer les investissements économiques et les grands projets urbanistiques en région bruxelloise. En effet, seuls 3000 immeubles (1% du bâti bruxellois) sont protégés.

## du patrimoine



Les ruines de l'îlot Heron, avenue de la Toison d'Or, consacrent la défaite d'un urbanisme basé sur la dérogation et du peu d'empressement à protéger le patrimoine.

Les intérêts des secteurs économiques suscitent cependant la première grande réforme de la législation réalisée en 2004 par Willem Draps, alors Secrétaire d'État à l'Urbanisme et au Patrimoine. Avec pour objectif la simplification administrative, le permis unique a rassemblé en une seule procédure la demande de permis d'urbanisme et de patrimoine. Cette procédure a complexifié les démarches et le nouveau système a dissuadé les demandeurs de préparer suffisamment leur dossier de restauration. Comme la CRMS a arrêté des dossiers parce qu'incomplets, elle a été désignée comme responsable des dysfonctionnements.

Mais la réforme de 2004 a aussi supprimé l'obligation de mentionner lors de l'enquête publique qu'un bien est inscrit à l'Inventaire<sup>[3]</sup>. Cela a entraîné la désinformation des citoyens lors des enquêtes publiques.

### Corriger le tir

La réforme projetée par l'actuel pouvoir régional consacrerait un long recul de la participation à la défense du patrimoine. Durant ces dernières années, plusieurs demandes de classement par pétition n'ont reçu aucune suite, parmi lesquelles: les ateliers Citroën, le 6, place Stéphanie, l'hôtel Wittouck. Pour certains dossiers, le gouvernement précédant à même pris des arrêtés de non-classement tout à fait illégaux (124, avenue de Tervueren et au 26, avenue de la Toison d'Or). Et si le recours en annulation a abouti à l'encontre du permis accordé à Heron Belgium, ce n'est pas à cause de l'illégalité de la procédure de non-classement ni de la démolition, mais à cause des irrégularités du permis d'urbanisme.

Le gouvernement actuel a le pouvoir de corriger ces erreurs et d'éviter

d'en commettre d'autres.

Inter-Environnement Bruxelles attire l'attention des pouvoirs publics et du Ministre Kir en particulier sur deux points.

D'abord, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté la convention de Grenade qui stipule dans son article 9 que « *chaque partie s'engage, dans le cadre des pouvoirs qui sont les siens, à faire en sorte que les infractions à la législation protégeant le patrimoine architectural fassent l'objet de mesures appropriées et suffisantes de la part de l'autorité compétente. Ces mesures peuvent entraîner, le cas échéant, l'obligation pour les auteurs de démolir un nouvel édifice construit irrégulièrement ou de restituer l'état antérieur du bien protégé* ».

Ensuite, les exemples de plusieurs villes européennes et principalement Paris, montrent que le patrimoine architectural est indiscutablement un plus pour ces villes et constitue un vecteur de développement économique au même titre que d'autres activités.

### Almos Mihaly

[1] Avis conforme : avis que le Gouvernement doit suivre quand il s'agit de travaux sur des biens classés ou inscrits sur la Liste de Sauvegarde.

[2] 120, avenue de Tervueren, Place des Martyrs, Tour et Taxis, Tour Rogier, la plus ancienne maison de Saint-Josse (Tour Madou), Brasserie De Boeck, Heron Plaza, l'ancien aéroport de Haren.

[3] L'Inventaire constitue le troisième niveau de la hiérarchie de protection du patrimoine. Il sert de référence pour informer sur la valeur d'un bâtiment et stimuler l'intérêt du public à participer à l'enquête publique. Il est inquiétant de constater que seuls 5 inventaires communaux sont achevés.

# Colloque : deux jours pour changer les compo

*Un colloque pour s'interroger sur les ingrédients du comportement et sur les moyens de les influencer. Quels savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir peut-on mobiliser pour que le public change de comportements?*

**R**ésultat d'un défi qui a germé voici un an, suite à la venue de Robert-Vincent Joule<sup>[1]</sup> lors des Rencontres de l'ERE (Education relative à l'Environnement), le colloque *Changements de comportements* organisé par l'équipe dynamique du Réseau Idée (en collaboration avec 12 partenaires) s'est déroulé ces 16 et 17 mars 2006 à Namur.

## Les secrets de la théorie du comportement

C'est dans le cadre accueillant de l'Arsenal de Namur que je me suis donc rendue comme les 200 autres participants venant d'associations, d'administrations ou encore de la presse des 4 coins de Wallonie et de Bruxelles. Objectifs communs : un monde plus sain, plus solidaire et plus responsable, au Nord comme au Sud, aujourd'hui comme demain !

Après une introduction par l'équipe du Réseau Idée, démarrage sur les



HELENE MONTREAU/IDEE

chapeaux de roue par une première conférence avec M. Jean-Jacques Wittezaele<sup>[2]</sup>. L'entrée de jeu est claire et directe : « *plus ma volonté de changer l'autre est importante, plus j'augmente sa résistance au changement.* » Nous voilà donc prévenus !

Autres points importants. Point numéro un de toute approche de sensibilisation : connaître la vision du monde de l'autre pour pouvoir l'amener au changement voulu. Savoir aussi appliquer la politique du « *petit pas* ». Exemple alimentaire : remplacer une fois par semaine la viande de mon repas par une association de légumi-

neuses et de céréales est un bon début pour diminuer la part alimentaire de mon empreinte écologique. Une fois ce changement intégré, je pourrai commencer à acheter tous mes légumes en bio puis mes fruits et ainsi de suite. Mettre en situation est aussi important : rien de mieux pour cerner les conditions pratiques. Si vous visitez un centre de tri, vous verrez, vivrez et prendrez conscience des conditions de travail des personnes qui ouvrent les sacs bleus parfois 3 mois après leur dépôt (attention aux odeurs si les déchets ne sont pas propres et secs!).



HELENE MONTREAU/IDEE

## rtements...

Deuxième conférence: Olivier Corneille et Vincent Yzerbyt de l'UCL (Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education) nous livre les secrets de la théorie du comportement planifié. Un canevas théorique nous est transmis. L'objectif est de comprendre le lien entre l'attitude et le comportement.

L'après-midi (après un bon repas bio!), la Campagne Ecoteam Alimentation ainsi que des ateliers sociaux de Courcelles est mise en pâture dans un atelier. Une trentaine de participants se sont prêtés à l'exercice d'analyse de ces deux expériences sur base d'une grille composée à partir des conférences du matin.

### Analyse des méthodes de la publicité

La deuxième journée commence avec une conférence de M. Arnaud Pêtre<sup>[3]</sup>. Titre de la conférence: «*Du changement autrement! Que font et où vont les grandes compagnies, qu'en retirer?*»

On apprend alors les principales techniques de marketing comme la segmentation (identifier des groupes de personnes plus au moins semblables au niveau de leurs besoins, revenus, intérêts,...), cibles prioritaires, marketing opérationnel (visant à mettre en adéquation les caractéristiques du produit et de la communication avec la cible identifiée) et bien d'autres termes émanant du jargon publicitaire.

Une heure et demie de conférence et d'explications puis une pause avant de s'atteler lors d'ateliers à l'application concrète de cette méthode.

Repas puis World café. On se retrouve à plusieurs autour d'une table et «*tempête de cerveau*» sur ce qu'on peut changer dans nos activités pour arriver à plus d'efficacité au niveau du changement de comportement souhaité. Puis «*table musicale*». On se retrouve à une autre table avec d'autres personnes. Re-tempête de cerveaux. A chaque fois, les idées sont notées sur les nappes en papier des tables. L'équipe du Réseau Idée reprendra les thèmes phares pour en faire une synthèse.

Le colloque touche à sa fin. Jean Therer, psychopédagogue, directeur honoraire du CIFFUL<sup>[4]</sup>, clôture ces deux jours et réalise une synthèse sélective des grands thèmes abordés. Les trois leviers fondamentaux de l'influence sont mis à jour.

Le premier s'appelle «*habeas emotum*». Que tu aies le droit d'exprimer tes émotions! Celles-ci sont en effet le moteur de presque chacun de nos comportements.

Le levier suivant concerne le débat conceptuel. Il est important d'identifier la vision de l'autre pour pouvoir en discuter.

Et enfin le levier du «*Pygmalion Galatée*»<sup>[5]</sup>. L'effet Pygmalion est le fait que la prédiction de quelque chose

pour quelqu'un a pour résultat de provoquer cette chose chez cette personne. L'effet Galatée (qui suit naturellement l'effet Pygmalion) c'est le fait d'essayer d'appliquer sur soi-même les changements initialement provoqués par le Pygmalion soit s'auto-motiver, s'auto-responsabiliser,...

Il est temps de se quitter. Echanges de coordonnées et d'idées. Esquisses de projets entre associations...

### Sabine Vanderlinden

[1] Psychosociologue auteur du «*Petit Traité de manipulation à l'attention des honnêtes gens*».

[2] Psychothérapeute, spécialiste de l'école Palo Alto et directeur de l'Institut Gregory Bateson.

[3] Chercheur et formateur en marketing. Il termine actuellement une thèse sur l'impact inconscient des publicités, UCL.

[4] Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'ULg.

[5] Jeune sculpteur chyprien, Pygmalion avait créé une statue représentant à ses yeux la femme esthétiquement parfaite. Alors qu'il désespérait de sa froideur (de marbre!) Aphrodite, vivant encore à Chypre, insuffla la vie à la statue appelée Galatée.

*Si vous voulez plus d'infos sur ce colloque, je vous invite à visiter le webzine «monde qui bouge» du site du Réseau Idée à l'adresse suivante: [www.mondequibouge.be](http://www.mondequibouge.be)*



HELENE MORI/RÉSEAU IDÉE

## La Semaine de la Mobilité? L'occasion de prendre son pied!



Projet «Diagnostic marchant et dialoguant» à Ixelles lors de la Semaine de la Mobilité 2005.

**Cette année, les projets piétons seront à l'honneur durant la Semaine de la Mobilité. Inter-Environnement Bruxelles et le Bral, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, lancent un appel à projets dans le cadre de 2006, qui se déroulera du 16 au 22 septembre. Des occasions de remettre en question nos modes de déplacements pour une mobilité plus durable.**

**E**n 2005, 10000 euros avaient permis de subsidier 16 actions dans 10 communes bruxelloises : «A la bibliothèque à vélo» à Woluwe-Saint-Lambert, incitation au co-voiturage à Watermael-Boitsfort, promotion des achats à vélo à Evere, tests de mobilité à Molenbeek... Cette année 12 500 euros vous permettront de réaliser vos projets!

### Prendre son pied à Bruxelles

En 2006, la Semaine de la Mobilité se centrera sur la problématique «piéton». Nous axons donc l'appel à

projets autour de la dimension : «*Comment prendre son pied à Bruxelles*».

Faites appel à votre imagination! De nombreuses actions/réflexions sont envisageables: travailler autour de cheminements piétons, d'aménagements d'abords d'arrêts de transport public, créer «des rues de jeux» pour enfants, réaliser un diagnostic de vos trottoirs ou des «points noirs» piétons sur un parcours quotidien, simuler la mise en piétonnier d'une rue, d'une place, créer une zone de rencontre...

### Diagnostic marchant et dialoguant

Pour vous inspirer, un exemple de projet retenu l'année dernière, faisant la part belle à la thématique piéton...

Le Comité Brasserie ainsi qu'Habitat et Rénovation ont réalisé, dans un large périmètre autour de la place Flagey (place F. Cocq, chaussée d'Ixelles, rue Malibran, rue du Viaduc, etc.), un diagnostic des points noirs pour les usagers de l'espace public. Les participants ont peint, pendant la Semaine de la Mobilité, des marquages au sol identifiant, via leur forme et leur couleur, les principaux problèmes de cheminement. Lors du Dimanche sans voiture, des installations visuellement fortes interpellaient le passant et l'invitaient à prendre part au débat. Les

habitants se sont réapproprié l'espace public de différentes manières: transformation des abribus en «salons», peintures au sol, emballage des arbres...

### Modalités

L'appel à projets s'adresse exclusivement aux habitants, comités de quartier, associations de commerçants, ... qui souhaiteraient développer une initiative locale à l'occasion de la Semaine de la Mobilité. Le projet doit donc impérativement se dérouler entre le 16 et le 22 septembre 2006, en Région de Bruxelles-Capitale. Ces actions doivent être accessibles au public et en lien avec la mobilité, avec une prédilection cette année pour la problématique piéton.

**Camille Thiry**

### Info pratiques

Les projets doivent être introduits pour le 16 juin au plus tard. La sélection aura lieu début juillet. Contactez Camille Thiry au 02/223 01 01 ou [camille.thiry@ieb.be](mailto:camille.thiry@ieb.be)

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur [www.ieb.be](http://www.ieb.be)



# Evere, cités-jardins, cités vergers

*La société de logements sociaux du Tornooveld à Evere a demandé un permis d'urbanisme pour un nouveau plan de gestion et de plantation des arbres de sa cité-jardin. Cela nécessitera l'abattage de plus de 250 spécimens. Une décision délicate qui a pourtant reçu un accueil favorable en commission de concertation.*

## Le cauchemar d'Idéfix

**E**n première lecture le dossier est quelque peu effrayant. Cela ressemble à un massacre à la tronçonneuse, un vrai cauchemar pour Idéfix, car au total c'est 258 arbres d'espèces diverses qui sont destinés à l'abattage dans les rues de la cité-jardin du Tornooveld.

Une partie des arbres actuellement présents sur le site ont été plantés dans les années soixante, sans grande logique dans le choix des espèces et sans vision de gestion à long terme. Trop proches des maisons, ils causent aujourd'hui des soucis d'hygiène et de sécurité parce qu'ils empêchent une bonne ventilation des cheminées d'évacuation des gaz brûlés, dégradent les toitures sans parler des chutes occasionnées par les tempêtes qui peuvent provoquer de sérieux dégâts sur les habitations et les personnes. D'autres sujets ont également souffert de manque d'entretien et sont en fin de vie quand ils ne sont pas déjà morts.

Mais tous les arbres ne sont pas



*Résultat d'une plantation trop serrée, certains arbres sont devenus dangereux.*

sources de nuisance et de danger, certains d'entre eux sont même remarquables et méritent une attention particulière.

## Un plan de gestion et de plantation

Le projet se déroulera sur plusieurs années afin de respecter les phases entre les abattages et les replantations. Il s'agit de donner un cachet au quartier par une démarche globale et cohérente. Une meilleure gestion des plantations et des espèces permettra de corriger les erreurs actuelles, afin de préserver la sécurité des riverains et d'améliorer l'esthétique de la cité.

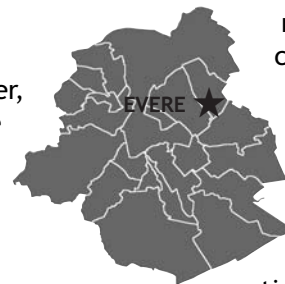
Les éléments abattus seront remplacés par des espèces indigènes,

bien adaptées au climat, résistantes à la pollution et faciles à entretenir. Le plan prévoit la plantation de nouveaux arbustes et d'arbres d'espèces variées qui présenteront des couleurs et des hauteurs différentes.

## Des pommes, des poires...

Plus original, la société coopérative du Home Familial Bruxellois entend préserver la tradition des cités-jardins et propose de planter des arbres fruitiers dans les parties privatives communes. Les habitants ont été séduits par le projet. L'idée est d'impliquer les riverains dans la gestion de ce verger mais aussi les associations du quartier et surtout de sensibiliser le jeune public. La cohabitation entre les arbres et les habitants doit s'organiser afin d'accroître les chances de réussite. C'est un enjeu de toute première impor-

tance. Il s'agit d'encourager la participation citoyenne, de sensibiliser au respect de l'environnement, de développer la connaissance et peut-être de susciter des vocations de jardiniers.



Le 23 mars, la Commission de concertation a unanimement salué cette initiative et a donc donné un avis favorable à condition que soit vérifiée la pertinence de l'abattage de certains arbres et que le programme de plantation profite d'un entretien respectueux de l'environnement.

Certains rêvent déjà à leur première gorgée de cidre local.

**Isabelle Hochart**

# Primes à l'énergie : quoi de neuf sous le soleil ?

*En 2006, la Région bruxelloise étoffe le budget consacré aux primes à l'énergie. Nouveautés, montants plus élevés, accès facilité aux primes et de moins en moins de raisons de passer à côté.*

**E**n 2005 déjà, les primes à l'énergie s'étaient montrées plus volontaires que l'année précédente. Elles continuent sur leur lancée puisque 2006 apporte son lot de nouveautés. Les locataires aussi vont en bénéficier. Il ne faut plus être propriétaire pour se soucier de sa consommation d'énergie et pour être soutenu dans cette démarche. Pour les travaux ou achats aidés d'une prime, les nouveaux venus sont l'isolation du toit et les panneaux solaires photovoltaïques.

Précisons que l'isolation du toit peut-être remplacée par l'isolation du plancher du grenier si celui-ci n'est pas aménageable. Rappelons aussi qu'un panneau solaire photovoltaïque produit de l'électricité. A la différence d'un panneau solaire caloporteur qui participe au chauffage de l'eau. Ces panneaux caloporteurs sont déjà soutenus par les primes régionales et communales ainsi que des déductions fiscales depuis plusieurs années. Si l'installation de panneaux solaires photovoltaïques est plus coûteuse, le surplus d'électricité peut être revendu. L'investissement en sera allégé.

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) diffuse des brochures pour promouvoir ces primes. Outre les informations relatives aux primes, celles-ci comportent chacune quelques conseils pour nous aider à diminuer notre consommation. Avant de passer par l'installation d'équipements, les économies d'énergie sont



d'abord une affaire de comportement au quotidien.

Un nuage fait cependant ombrage. Les primes sont octroyées au demandeur après paiement de la facture. Comme pour les primes à la rénovation, il faut pouvoir déboursier le montant total des travaux. La prime vient

après. Que faire alors quand on ne dispose pas de cette capacité financière? N'est-ce pas un obstacle pour un certain nombre de demandeurs? La procédure d'octroi des primes mériterait sans doute d'être revue sous cet angle.

**François Dewez**

## Les primes en bref

### Électroménager

Réfrigérateur (y compris combiné)	A+ / A++	75€ / 150€
Congélateur	A+ / A++	75€ / 150€
Lave-linge	AAA	75€

### Chauffage performant

Chaudière au gaz	HR+ à basse température / HR TOP	150€ / 400€
Chauffe-eau instantané au gaz		200€
Régulation thermique		jusqu'à 500€

### Isolation

Isolation du toit		8€ / m <sup>2</sup>
-------------------	--	---------------------

### Energie solaire

Chauffe-eau solaire		jusqu'à 10 000€
Système photovoltaïque de production d'électricité		jusqu'à 1 750€

Certaines de ces primes s'accompagnent de déductions fiscales.

Renseignements auprès de l'IBGE, Service Info Environnement : 02/775 75 75 ou [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

## Compost et vous ?

**P**our la cinquième année consécutive, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), en collaboration avec Inter-Environnement Bruxelles (IEB), propose des formations au compostage ouvertes à tous les Bruxellois.

Ces formations sont l'occasion de découvrir toutes les techniques du compostage, en théorie et en pratique, de partager ses expériences et de s'enrichir de celle des autres. Ces formations vous apprendront à obtenir un terreau naturel qui enrichit nos plantes tout en réduisant le poids de nos poubelles. Une nouvelle série de formations gratuites vous est proposée, en mai, en partenariat avec les communes de Berchem-Sainte-Agathe, de Bruxelles-Ville et d'Ixelles.

### Bruxelles-Ville

- Formation théorique : mercredi 3 mai à 19h30.

- Formation pratique : samedi 6 mai à 10h, Site de démonstration, Ferme du Parc Maximilien.

### Berchem-Sainte-Agathe

- Formation théorique : jeudi 4 mai à 19h30.
- Formation pratique : samedi 6 mai à 10h.

### Ixelles

- Formation théorique : jeudi 11 mai à 19h30.
- Formation pratique : samedi 13 mai à 10h.

### Formation en néerlandais

- Formation théorique : mercredi 3 mai à 19h30.
- Formation pratique : samedi 6 mai à 10h.

### Et pour ceux qui ne possèdent pas de jardin...

IEB et l'IBGE vous proposent de

participer à une formation spécifique sur la technique particulière du vermicompostage. La formation présentera toute la théorie nécessaire pour bien démarrer et gérer sa vermicompostière mais proposera également des trucs et astuces pour la fabriquer soi-même.

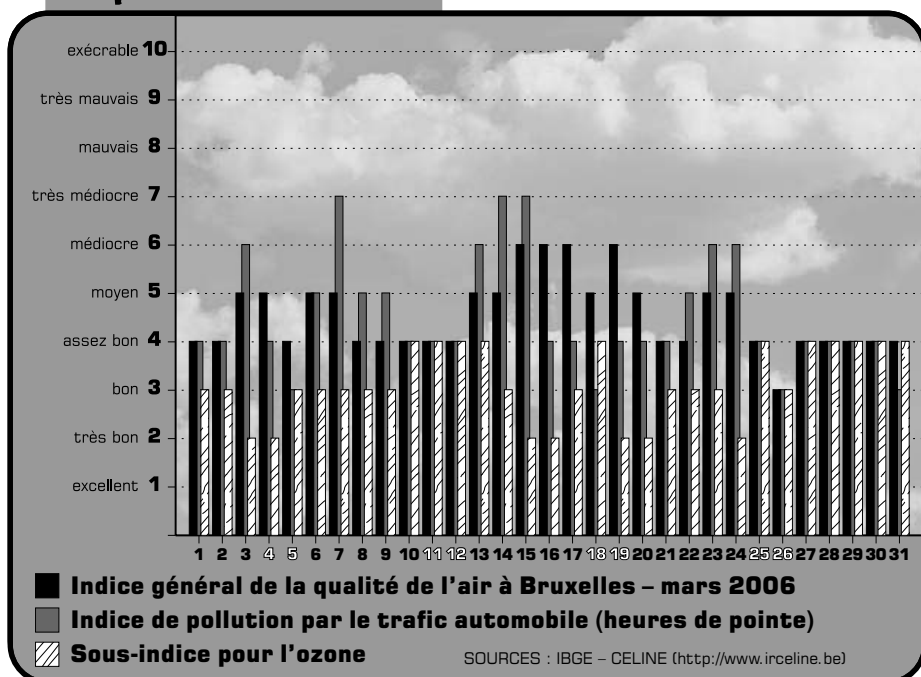
- Mardi 9 mai à 19h30 (formation francophone), Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière à 1000 Bruxelles.
- Mercredi 10 mai à 19h30 (formation néerlandophone), Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi 165 à 1000 Bruxelles.

### Inscriptions et renseignements

Catherine Maréchal, Inter-Compost, tél. : 02/2187595 ou [catherine.marechal@ieb.be](mailto:catherine.marechal@ieb.be)

Service Info-Environnement, tél. : 02/7757575 ou [info@ibgebim.be](mailto:info@ibgebim.be)

## pollution de l'air



Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en mars 2006? Chaque mois, d'après les données du laboratoire de l'IBGE, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles. Plus d'infos : Cellule Interrégionale de l'Environnement, [www.irceline.be](http://www.irceline.be)

## promenades guidées

### Laeken découverte

- Léopold II urbaniste, promoteur et propriétaire à Laeken. Le 9 avril à 14h15.
- Visites d'entreprise.

Le 9 avril à 14h.

- Le cimetière de Laeken et ses deux églises.

Le 16 avril à 14h15.

- Le plateau du Heysel de la Cité Modèle à l'Atomium.

Le 23 avril à 14h15.

Infos : 0479/397715 ou

[www.laekendecouverte.be](http://www.laekendecouverte.be)

### Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl, Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre de l'ARSC. Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél : 02/223 01 01. Fax : 02/223 12 96. E-mail : info@teb.be. Éditeur responsable : Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles.



Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Olivier Bailly, Raymond Boudru, Anne Delfrairie, François Deveze, Sarah Duray, Isabelle Essers, Sébastien François, Jacqueline Gilissen, Isabelle Hochart, Philippe Meersseman, Dalila Riffi, Marie-Claire Schmitz, Delphine Termolle, Camille Thiry, Roland Vande Poel et Sabine Vanderlinden.  
 Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

**En vous abonnant à Bruxelles en mouvement, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.**

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34€ avec facture. Étranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€. Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port). Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

## Heron : les limites de la planification basée sur des dérogations

**O**ctobre 2003, trois associations dont l'objet social est la défense du patrimoine et le développement harmonieux de la ville ont introduit au Conseil d'État une requête à l'encontre du permis délivré à Heron Belgium. En effet, après diverses péripéties, Pétitions-Patrimoine, Bral et Inter-Environnement Bruxelles ont déposé une action en suspension et une action en annulation du permis « Heron » pour la mise en œuvre d'un (gros) projet urbanistique avenue de la Toison d'Or.

Les raisons invoquées pour le recours étaient de plusieurs ordres : la décision du Gouvernement bruxellois de ne pas ouvrir l'enquête de classement demandée pour le 26 Toison d'Or et la délivrance du permis d'urbanisme lui-même en ce qu'il s'appuyait sur la prescription 4.4 du PRAS et sous-entendait donc que au moins 15% des immeubles de l'espace considéré étaient des chancres avant 2000. Les « péripéties » étaient de divers ordres : le projet prévoyait la démolition de plusieurs maisons à haute valeur patrimoniale, de maisons en bon état d'entretien, une demande

de permis avait déjà été introduite en 2002 et avait été retirée à la suite d'une première intervention des trois associations. Finalement, malgré un dernier sursaut des associations, sous la forme d'une requête en suspension d'extrême urgence, l'ensemble des maisons de l'îlot a été détruit.

Ce 9 mars 2006, le Conseil d'État nous a donné raison et le permis délivré pour ce gros projet est annulé. Il l'est sur base de l'utilisation de la prescription 4.4 et pas de l'usage de la pétition pour le maintien du patrimoine.

Qu'est-ce que les associations peuvent retirer de cette victoire? D'abord bien sûr le fait que leur droit à agir dans ce cas a été reconnu. Ensuite, puisque la motivation de l'annulation est basée sur l'usage abusif de la prescription 4.4, nous demandons que cette exception légale à la règle des zones de forte mixité, disparaisse de la législation. Enfin, ne serait-il pas normal que les citoyens, d'une manière ou d'une autre, perçoivent des « dommages » par rapport à ce résultat? Une piste que nous allons suivre...

**Jacqueline Gilissen**

## agenda

### Pro Velo

- Châteaux et abbayes. Le 16 avril.
- Art Nouveau à Ixelles et à Saint-Gilles. Le 16 avril.
- Little Manchester à vélo. Le 23 avril.

A 14h. Infos : 02/502 73 55 ou [www.provelo.org](http://www.provelo.org)

### promenades nature

#### Le Scheutbos

Découverte des milieux humides. Le 23 avril à 10h.

Infos : Les Amis du Scheutos, 02/469 24 99 ou [www.bruxellesnature.be](http://www.bruxellesnature.be).

#### Le Parc Félix Hap

Avantages du refuge naturel en pleine ville. Le 23 avril à 10h 30. Infos et inscription pour le 20 avril : 02/245 55 00.

#### A l'écoute des oiseaux

Le 26 avril à 6 h à Woluwe-Saint-Lambert. Infos : Aves, 02/771 33 71.

## nature

### Cours de chants d'oiseaux

Découvrez et apprenez à reconnaître le chant de 40 oiseaux communs de la région de Bruxelles lors de 4 soirées : les 19 et 26 avril et les 3 et 10 mai, de 19 à 20h 30. Infos et réservations : Cebe, 02/216 38 32 (soir) ou [David@cebe.be](mailto:David@cebe.be)